

GRANDIR SANS VIOLENCE

Un kit pédagogique pour sensibiliser
les collégiens aux violences faites aux enfants

Guide de l'animateur

ACADÉMIE DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Pyrénées-Atlantiques

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT

Sommaire

Édito du Président du Conseil départemental 3

Édito du Directeur académique des services de l'éducation nationale 4

Présentation du kit pédagogique "Grandir sans violence" 5

Comment se procurer le kit pédagogique "Grandir sans violence" ? 6

Description 7

Quelques conseils pour préparer vos séances 8

Présentation des six outils, leur fiche pédagogique et leurs supports d'animation 10

- OUTIL N° 1 : Deux séances d'information sur les violences faites aux enfants 11
- OUTIL N° 2 : Le violentomètre 27
- OUTIL N° 3 : Les mots bûchettes 29
- OUTIL N° 4 : Les cartes à discussion 33
- OUTIL N° 5 : Le quiz 39
- OUTIL N° 6 : Le débat mouvant 42

Ressources existantes au niveau national 45

Contacts et ressources pour aller plus loin 46

- Contacts 46
- Ressources 46
- Références juridiques 47

Fiche mémo à renseigner par le collège 48

Inventaire du kit 49



Grandir dans le respect et la confiance

Grandir, c'est apprendre à se construire, à s'affirmer et à trouver sa place. Pour y parvenir, chaque enfant a besoin d'évoluer dans un environnement sécurisant, où le respect, l'écoute et la bienveillance sont des repères essentiels.

Avec le kit pédagogique "Grandir sans violence", le Département des Pyrénées-Atlantiques met à la disposition des collèges des outils concrets pour sensibiliser les élèves aux différentes formes de violences faites aux enfants, les aider à les identifier et leur rappeler qu'aucune violence n'est acceptable.

Parce que le Département est à la fois chef de file de la protection de l'enfance et partenaire quotidien des collèges, il a la responsabilité d'agir pour prévenir, informer et accompagner. Ce travail collectif mené avec les professionnels de l'éducation, de la santé et du secteur associatif, traduit notre volonté commune de favoriser la parole et de permettre à chaque jeune de connaître ses droits et les personnes ressources vers lesquelles se tourner.

Prévenir les violences, c'est permettre à chaque adolescent de grandir en confiance et de construire son avenir sereinement. Conçu comme un outil de dialogue, de sensibilisation et de protection, nous souhaitons que ce guide accompagne les équipes éducatives dans leurs actions, au service de tous les collégiens.

Jean-Jacques LASSERRE
Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques



“ Grandir sans violence ” : un kit de prévention pour les collèges.

Subies dans la sphère sociale, familiale ou scolaire, les violences physiques, psychologiques, sexuelles et par négligence peuvent avoir des conséquences durables sur le développement, la santé et la scolarité de nos élèves. Leur prévention constitue donc un enjeu éducatif majeur qui doit mobiliser les équipes des établissements de notre département.

À l’initiative de Monsieur le Président du Conseil départemental et de Madame la Vice-présidente en charge de l’éducation, j’ai donc souhaité que nous participions à l’élaboration de ce kit “*Grandir sans violence*” qui a été conçu pour accompagner les équipes des collèges et les soutenir dans leurs projets éducatifs.

Il rassemble des ressources et des outils pratiques, supports de prévention pour sensibiliser les élèves, développer leur esprit critique, promouvoir des relations fondées sur le respect mutuel.

Ce kit est le fruit d’un travail collaboratif entre le pôle santé de la Direction des Services de l’Éducation Nationale, le Conseil départemental et des partenaires éducatifs. Il s’inscrit dans les orientations du projet académique « *Terre d’Ambitions 2026-2030* » et dans l’*École Promotrice en Santé* qui place la protection et le bien-être des élèves au cœur de notre action éducative.

En renforçant la prévention, en soutenant la construction d’un climat scolaire serein et en accompagnant les élèves dans le développement de leurs compétences psychosociales, nous affirmons notre volonté de construire une école attentive, inclusive, égalitaire et engagée. Parce que prévenir les violences, c’est aussi promouvoir l’empathie, le respect de soi et des autres, je forme le vœu que ce kit constitue un appui précieux pour les professionnels afin de faire de nos établissements des espaces où chacun et chacune peut apprendre, s’exprimer et grandir en confiance.

Enfin, je tiens à saluer l’engagement de tous les partenaires ayant contribué à l’élaboration de cette ressource et à remercier par avance les équipes qui s’en saisiront.

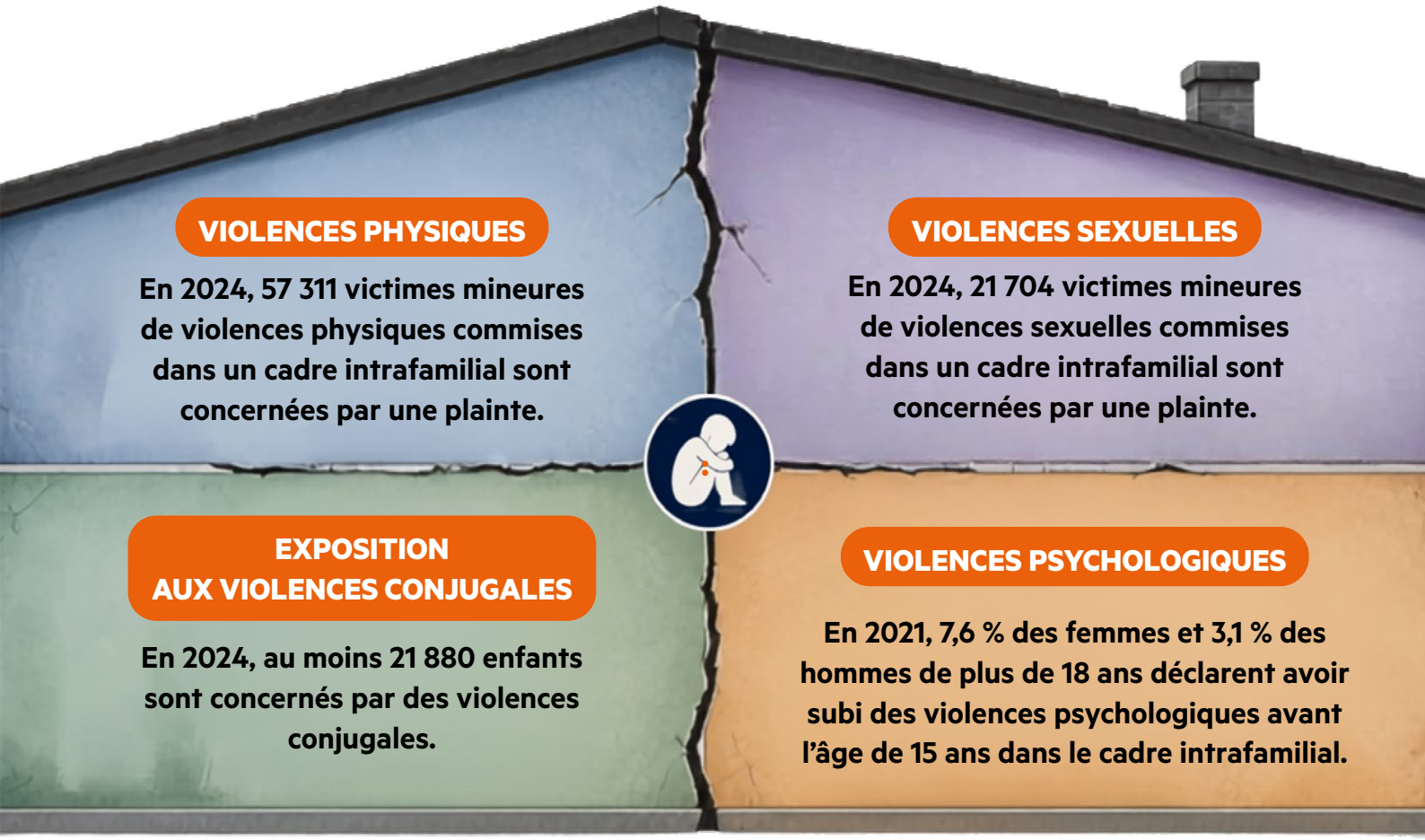
Dominique MALROUX
Directeur académique des services de l’éducation nationale
des Pyrénées-Atlantiques

Présentation du kit pédagogique “Grandir sans violence”

Quelques chiffres

Le rapport « Protection de l’enfance et maltraitances » réalisé par l’observatoire national de la protection de l’enfance (ONPE) rassemble et analyse les données nationales existantes les plus récentes sur la maltraitance infantile intrafamiliale.
Suivant les sources de données, ces indicateurs portent sur la France métropolitaine uniquement, ou sur la France métropolitaine et les DROM.

NB : ces chiffres ne sont pas exhaustifs, ils reflètent les maltraitances qui ont fait l’objet d’une plainte.



Données extraites du site de l’observatoire national de la protection de l’enfance - Les chiffres nationaux - ONPE.

Pourquoi ?

Compte tenu de ces constats et du fait de sa double compétence « Protection de l'enfance » et « Collèges », le Département souhaite donner des outils aux collèges pour qu'ils puissent évoquer ce sujet avec leurs élèves.

Lien avec le programme EVARS (éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité)

Tous ces outils peuvent être utilisés dans le cadre des ateliers EVARS. La référence à tel ou tel axe du programme a été précisée, à titre indicatif, sur les fiches pédagogiques. Cette référence n'est cependant qu'indicative, car elle dépend de la façon dont l'animateur se saisira des outils.

Comment ?

Le kit a été créé par un groupe de travail associant différents acteurs concernés par le sujet :

- la Direction de l'Éducation et des collèges, ainsi que la Direction des Solidarités humaines du Département ;
- le service Santé-Social de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale ;
- l'atelier Canopé 64 ;
- des membres des équipes de direction ou de vie scolaire des collèges Pierre Jéliote à Lasseube et du Bois d'Amour à Billère ;
- l'association Couples et Familles.

La CRIP (Cellule de Recueil d'Informations Préoccupantes) du Conseil départemental a également été consultée.

Pour qui ?

Les outils d'animation du kit ont vocation à être utilisés par les équipes éducatives des collèges, en particulier les personnels médico-sociaux, mais aussi les CPE et les professeurs.

Comment se procurer le kit pédagogique "Grandir sans violence" ?

Sur demande auprès de la Direction de l'Éducation et des collèges du Département : **fabienne.job@le64.fr** – 05 59 11 42 80 ou en renseignant le **formulaire de réservation**

Description

Le kit est composé de différents outils pédagogiques, organisés autour des quatre formes de violence (sexuelle, physique, psychologique, négligence/carence). Ces outils ciblent quatre objectifs :

1
Identifier ce qu'est une violence

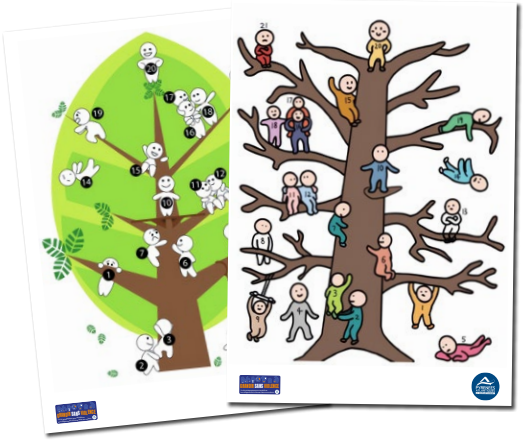
2
Développer ses compétences pour être capable de réagir

3
Connaitre ses droits

4
Savoir en parler et à qui









Quelques conseils pour préparer vos séances

Ces outils sont mis à disposition de l'animateur, qui les utilisera à sa convenance, partiellement ou dans leur entièreté, pour construire ses ateliers.

Aborder avec les élèves la question des violences faites aux enfants est un sujet complexe et sensible. Vous trouverez, ci-dessous, quelques éléments à prendre en compte pour préparer la séance.

Organisation des séances et de l'animation

Deux voire trois séances d'ateliers sont conseillées pour traiter correctement le sujet, à environ une semaine d'intervalle.

Il est recommandé **d'animer l'atelier en binôme** avec, si possible, la présence d'un **personnel médico-social** du collège. Sinon, prendre connaissance auprès de la direction du collège des éventuelles situations personnelles sensibles d'élèves.

Préparation des contenus

Une **fiche pédagogique** décrit précisément chacune des activités :
prenez en connaissance en amont.

Sélectionnez les activités les plus adaptées à votre groupe, vos objectifs, le contexte, l'actualité, etc.

Les durées de chaque activité sont aussi adaptables, en fonction de la construction de votre atelier.

Cadre à poser aux élèves en début de chaque séance

Rappelez les règles aux élèves pour le bon déroulement de l'atelier :
non jugement, écoute, bienveillance, confidentialité.

Indiquez que les situations personnelles, s'il y en a, pourront être écoutées ultérieurement, en individuel.

Utiliser un code interne (👍, 👎, ✋, 🙅, etc.) pour signifier que quelque chose ne va pas ou que les règles ne sont plus respectées.

Gestion de la parole des élèves

Ces ateliers peuvent amener à libérer la parole des élèves et provoquer des révélations.

Il est préférable qu'elles n'aient pas lieu pendant la séance.

Utilisez toujours des **situations fictives**, ne posez pas de questions personnelles.

Prise en compte des émotions

En début de séance, vous pouvez **jauger l'état émotionnel des élèves** et le partager entre adultes.

Pour ce faire, vous pouvez vous appuyer sur des outils d'animation comme **l'arbre à émotions ou le blob boat** (fournis dans le kit).

Ces outils peuvent aussi être utilisés comme « **brise-glace** ».

Référence aux personnes ressources du collège

En début de séance, indiquez aux élèves les noms et fonction des adultes ressources du collège qui se tiennent à leur disposition pour les écouter si besoin.

En fin de séance, distribuez la **fiche mémo des personnes ressources** du collège (cf. modèle en page 48 du guide).

Présentation des six outils, leur fiche pédagogique et leurs supports d'animation

- **Outil n° 1 -** Deux séances d'information sur les violences faites aux enfants
    - **Séance 1** : « Identifier les formes et les lieux de violences »
    - **Séance 2 :** « Cadre règlementaire et ressources » (dont débat mouvant autour des personnes ressources et numéros d'urgence)
- **Outil n° 2 -** Le violentomètre
- **Outil n° 3 -** Les mots bûchettes
- **Outil n° 4 -** Les cartes à discussion
- **Outil n° 5 -** Le quiz
- **Outil n° 6 -** Le débat mouvant

GRANDIR SANS VIOLENCE
Un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens aux violences faites aux enfants

FICHE PÉDAGOGIQUE

Lien avec axes 2 et 3 du programme Evars

OUTIL N° 1 : Deux séances d'information sur les violences faites aux enfants

Séance 1 « Identifier les formes et les lieux de violences »

Objectif général	☒ Identifier ce qu'est une violence ☐ Développer ses compétences pour être capable de réagir ☐ Connaitre ses droits ☐ Savoir en parler et à qui
Points-clés à aborder lors de la séance	Identifier les différentes formes de violences, qu'elles soient sexuelles, physiques, psychologiques ou par négligence (carences éducatives, défaut de soins…). Identifier les lieux de violence et les classifier, au collège, dans les activités extérieures (clubs sportifs, associations, cercles amicaux…) et dans le contexte domestique (intrafamilial, écrans…).
Points de vigilances spécifiques à la séance	Garder à l'esprit la spécificité de la thématique. Anticiper les prises de parole des élèves. Leur indiquer que des adultes du collège se tiennent à leur disposition, après la séance, si besoin de parler. S'informer en amont si certains élèves ont des situations personnelles particulières. Gérer la cohésion du groupe (prises de parole, respect, bienveillance).
Nombre participants	Classe entière – divisée en trois groupes selon activité.
Âge / niveau	Tous niveaux.
Durée	Séance 50 minutes. 20 à 25 minutes pour l'activité.
Animateur de l'activité	Personnes ressources du collège (CPE, infirmière, assistante sociale). Co-animation recommandée avec une personne qui connait les éventuels problèmes personnels des élèves.
Matériel	Vidéo projecteur (non obligatoire), 1 stylo par élève, post-it de 4 couleurs différentes, jeu de cartes du kit pour constituer les groupes.
Préparation et remise en état de la salle	Chaises en arc de cercle, vidéoprojecteur (non obligatoire).
La consigne / règle du jeu (plus détaillé dans le support de présentation)	Activité 1 : tour de table avec arbre à humeur - Chacun son tour se positionne en fonction de son humeur du moment - pas d'obligation de commenter son choix. Activité 2 : individuellement, chaque élève reçoit 2 à 3 post-it. Il écrit sur chacun des post-it un exemple précis d'une violence. Activité 3 : chaque sous-groupe se focalise sur une catégorie de violences et doit lister les endroits où elles peuvent se produire (1 couleur de post-it par type de violence et 1 lieu par post-it).
Déroulement de la séquence (plus détaillé dans le support de présentation)	- 5 minutes : accueil du groupe : accueillir, annoncer la thématique, le cadre, les objectifs. - 10 minutes : activité 1 : tour de table avec arbre à humeur (facultatif). - 5 + 10 minutes : activité 2 : les formes de violence. - 5 minutes en individuel ou à deux selon la taille du groupe (post-it) puis 10 minutes de restitution collective. - 5 + 10 minutes : activité 3 : les lieux de violence - en sous-groupes (5 minutes) puis 10 minutes de restitution collective. - 5 minutes : débriefing.

SUPPORT D'ANIMATION

Ce support est également disponible en format numérique ppt (cf. clé usb dans le kit)

OUTIL N° 1 : Deux séances d'information sur les violences faites aux enfants

Séance 1 « Identifier les formes et les lieux de violences »



Deux séances d'information sur les violences faites aux enfants

- **S'informer**
- **Identifier**
- **Savoir réagir**

PYRENEES ATLANTIQUES LE DEPARTEMENT

Programme prévisionnel :

Séance 1 : identifier les formes et les lieux de violences

- Identifier les différentes **formes** de violences, qu'elles soient sexuelles, physiques, psychologiques ou par négligence (carences éducatives, défaut de soins).
- Identifier les **lieux** de violence et les classifier, au collège, dans les activités extérieures (clubs sportifs, associations, cercles d'amis…) et dans le contexte domestique (intrafamilial, écrans...).

Séance 2 : cadre réglementaire et ressources

- Les droits des enfants, les devoirs parentaux – des adultes, le **cadre réglementaire** dans les différents contextes / lieux.
- **Comment réagir ?** Se protéger. Connaître les personnes ressources et moyens à disposition.

En début de chaque séance : accueillir, annoncer la thématique et le cadre (bienveillance, confidentialité, etc. - cf. fiche de présentation de l'activité).

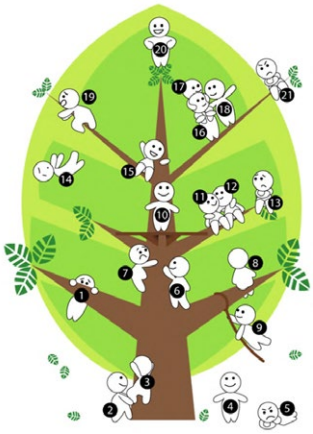
En début de séance 2, rappeler ce qui a été vu lors de la séance précédente.

Séance 1 – activité 1 :

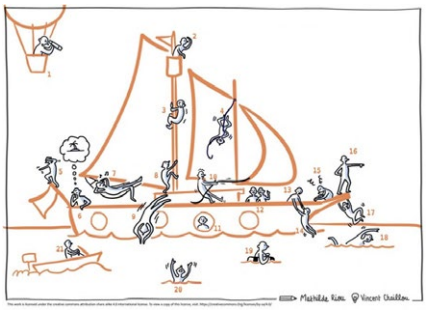
<u>Activité 1 : Tour de table avec les émotions avec les outils de Vice-versa, ou l'arbre/bateau à émotion *(10 minutes)*</u>

Objectif : estimer l'humeur de chacun.

Consigne : chacun choisit un des personnages de l'image (sans obligation). Non nécessaire d'expliquer pourquoi on a choisi tel ou tel personnage.







Séance 1 – activité 2 :

<u>Activité 2 : Activité des post-it *(15 minutes)*</u>

Objectif : identifier les différentes formes de violences que les enfants peuvent subir.

<u>1) Distribuer 2 ou 3 post-it (tous de la même couleur) à chaque élève (à adapter selon taille du groupe) – *(5 minutes)*</u>

Consigne : demander aux élèves, individuellement ou à plusieurs selon la taille du groupe, d'inscrire sur chacun des post-it un exemple d'une violence pouvant être faite aux enfants (une idée par post-it).
Ne pas donner de noms de personnes.
Ils ont 5 minutes.

Séance 1- activité 2 (suite) :

2) Mise en commun des post-it – restitution *(10 minutes)*

Coller les post-it au tableau en les catégorisant sans préciser pourquoi aux élèves, en quatre espaces.

L'idée est d'arriver à la répartition suivante :
1. violences sexuelles,
2. violences physiques,
3. violences psychologiques,
4. violences par négligence ou carence.

Consigne : demander aux élèves de formuler / nommer chacune des catégories ainsi formées.

Si la dernière catégorie n'est pas représentée, trier selon : physiques / sexuelles / psychologiques et amener la négligence par des exemples lors du débriefing de fin d'activité (défaut de soin, carences éducatives, non contrôle des écrans, violences conjugales, violences sociales...).
Compléter par d'autres exemples dans les différentes catégories si peu de variété.

Conclure en faisant reformuler aux élèves les quatre catégories de violences.
Si besoin, des chiffres clés sont donnés dans le guide de l'animateur.

Séance 1 – activité 3 :

Activité 3 : atelier de réflexion en petits groupes avec un rapporteur *(15 minutes)*

Objectif : identifier les lieux où peuvent se produire ces violences.

Constituer 3 groupes aléatoires (avec par exemple remise de cartes de 3 couleurs, face cachée).

1) Distribuer des post-it de quatre couleurs différentes à chaque groupe *(5 minutes)*

Consigne : chaque groupe choisit une catégorie de violences et doit lister les endroits où elles peuvent se produire (1 couleur de post-it par type de violences et 1 lieu par post-it).

Séance 1- activité 3 (suite) :

2) Mise en commun, restitution *(10 minutes)*

Consigne : faire venir le rapporteur du groupe au tableau, lui demander de lire chaque post-it et l'adulte les place au tableau selon trois espaces.

L'idée est d'aboutir à une répartition :

1. contexte scolaire : école, collège, bus scolaire…
2. contexte extérieur : centre de loisirs, clubs sportifs, entre pairs, seul…
3. contexte familial : maison, famille, amis de la famille…

Consigne : les élèves doivent nommer chaque espace.

Faire conclure les élèves sur le fait que les différentes formes de violences peuvent se retrouver dans tous les espaces identifiés.
Chaque espace conditionne son propre mode de traitement ce qui sera l'objet des séances suivantes.

Fin de la séance 1.



GRANDIR SANS VIOLENCE
Un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens aux violences faites aux enfants

FICHE PÉDAGOGIQUE

Lien avec axes 2 et 3 du programme Evars

OUTIL N° 1 : Deux séances d'information sur les violences faites aux enfants

Séance 2 « Cadre règlementaire et ressources »

Objectif général	☒ Identifier ce qu'est une violence ☐ Développer ses compétences pour être capable de réagir ☒ Connaitre ses droits ☒ Savoir en parler et à qui
Points-clés à aborder lors de la séance	Les droits des enfants, les devoirs parentaux – des adultes, le cadre réglementaire dans les différents contextes / lieux. Savoir à qui s'adresser selon les situations, identifier les personnes ressources au collège et dans son entourage.
Points de vigilances spécifiques à la séance	Garder à l'esprit la spécificité de la thématique. Anticiper les prises de parole des élèves. Leur indiquer que des adultes du collège se tiennent à leur disposition, après la séance, si besoin de parler. S'informer en amont si certains élèves ont des situations personnelles particulières. Gérer la cohésion du groupe (prises de parole, respect, bienveillance).
Nombre participants	Classe entière – divisée en trois groupes selon activité.
Âge / niveau	Tous niveaux.
Durée	Séance 50 minutes. 20 à 25 minutes pour l'activité.
Animateur de l'activité	Personnes ressources du collège (CPE, infirmière, assistante sociale…). Co-animation recommandée avec une personne qui connait les éventuels problèmes personnels des élèves.
Matériel	Support pédagogique du kit (papier ou numérique), 8 affichettes ressources, fiche de présentation des 10 situations. Vidéoprojecteur (non obligatoire). 1 stylo par élève, post-it de 4 couleurs différentes. Jeu de cartes du kit pour constituer les groupes.
Préparation et remise en état de la salle	Chaises en arc de cercle, vidéoprojecteur (non obligatoire). Pour l'activité 2 : disposer avant l'arrivée des élèves 8 affichettes à différents endroits d'une pièce dégagée. Pas de table au centre.
La consigne / règle du jeu (plus détaillé dans le support de présentation)	Activité 1 : Que dit la loi ? – Présenter différents textes de loi importants ou des évènements sur la protection de l'enfance. Classer les du plus local (collège, commune, département) au plus élargi (État, ONU, UNICEF…). – Parmi 10 droits de l'enfant de la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant), demander aux élèves lesquels sont les plus importants pour eux, lesquels sont les plus difficiles à obtenir. Activité 2 : débat mouvant autour des personnes ressources et des numéros d'urgence : les élèves sont debout au centre et écoutent la situation énoncée par l'animateur(-trice). Chaque élève se déplace vers l'affiche qui correspond à la réponse à la situation énoncée. Plusieurs réponses possibles. À la fin de chaque déplacement, les élèves expliquent leur choix, débattent entre eux, peuvent changer d'avis et donc de place.
Déroulement de la séquence (plus détaillé dans le support de présentation)	- 5 minutes : accueil du groupe : accueillir, rappel du cadre, le cadre, les objectifs. Réactivation 1ère séance, annoncer les thématiques de la séance du jour. - 15 minutes : activité 1 Que dit la loi ? - 15 minutes : activité 2 : « débat mouvant » autour des personnes ressources et des numéros d'urgence. - 5 minutes : débriefing.

SUPPORT D'ANIMATION

Ce support est également disponible en format numérique ppt (cf. clé usb dans le kit)

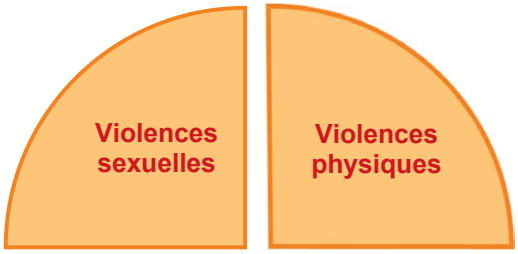
OUTIL N° 1 : Deux séances d'information sur violences faites aux enfants

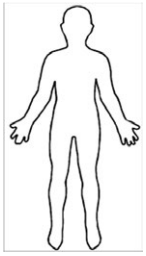
Séance 2 « Cadre règlementaire et ressources »

Séance 2 : rappel séance 1

Consigne : rappelons ensemble les différentes formes de violences (5 minutes).

Attouchements, viol, inceste, actes non consentis...





Bousculades, coups, gifles, brûlures...

Pressions, menaces, insultes, moqueries, colère, humiliations, chantage, harcèlement, cyberharcèlement, isolement ...



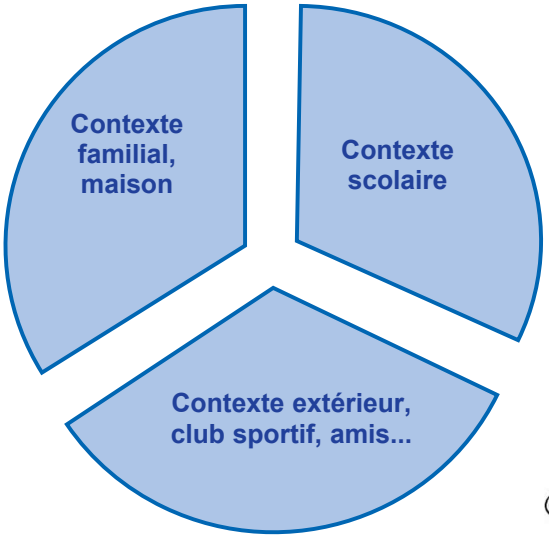
Défaut de soin, carences éducatives, violences conjugales, violences sociales...



Séance 2 : rappel séance 1

Consigne : rappelons ensemble les différents lieux de violences (5 minutes).







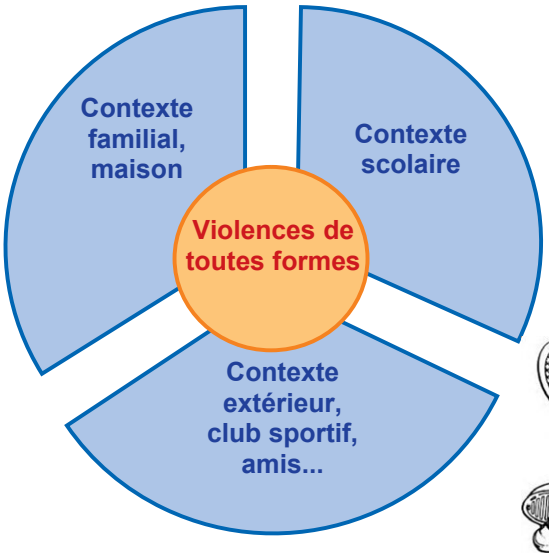




Séance 2 : rappel séance 1

En conclusion : toutes les formes de violences peuvent se trouver dans tous les contextes.











Séance 2 – activité 1

Activité 1 : Que dit la loi ?

Consigne : voici différents textes de loi importants ou des évènements sur la protection de l'enfance. Classer les du plus local (collège, commune, département) au plus élargi (État, ONU, UNICEF…).

SUPPORT D'ANIMATION

Lois de 2007, 2016, 2019 et 2022 relatives à la protection de l'enfance

Code de l'action sociale et des familles : les services sociaux du Conseil départemental sont chargés de la protection de l'enfance, en lien avec le représentant de l'État (Préfet) et la justice. L'objectif est d'aider les parents qui rencontrent d'importantes difficultés pour s'occuper de leurs enfants et de protéger les enfants en cas de besoin.

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : protège les enfants de moins de 18 ans. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 et ratifiée par 196 états, dont la France. Son suivi est assuré par l'ONU (Organisation des Nations Unies) et l'UNICEF (fonds des Nations Unies pour l'enfance).

20 novembre : journée internationale de défense et de promotion des droits de l'enfant.



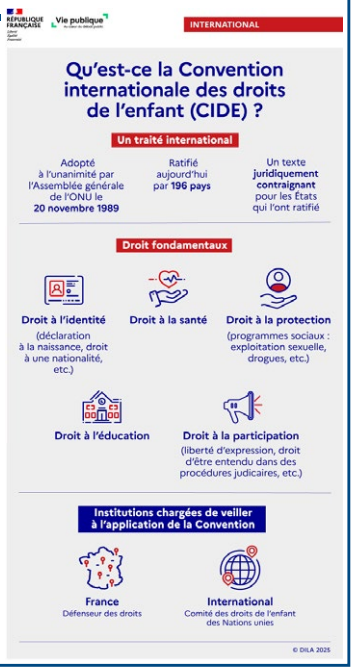
Le règlement intérieur du collège.

Séance 2 – activité 1 (suite)

Activité 1 (suite) : focus sur la Convention internationale des droits de l'enfant

La Convention internationale des droits de l'enfants (CIDE) protège tous les enfants de moins de 18 ans. Elle a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 et ratifiée par 196 états, dont la France en 1990.

Des institutions ont pour mission de la faire respecter, en France et à l'International.





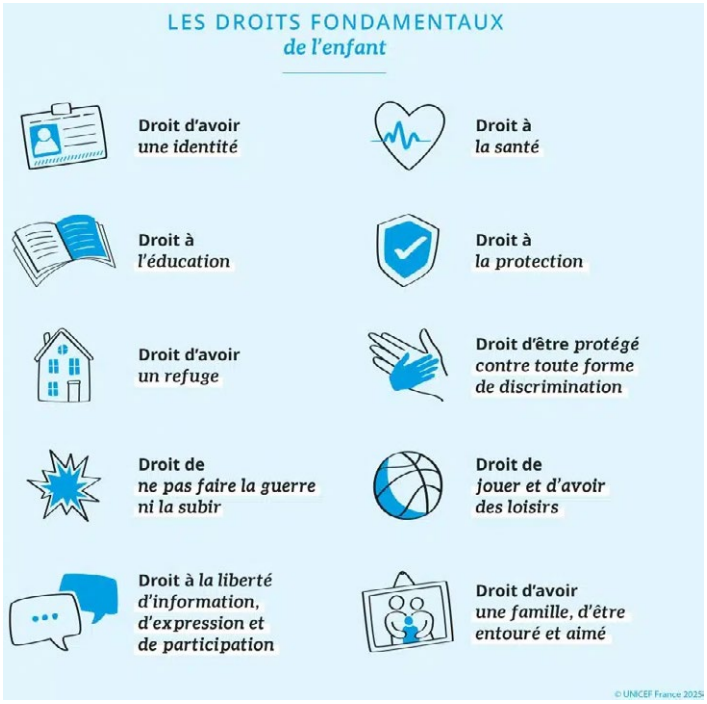
Consigne :

voici 10 droits fondamentaux extraits des 54 articles de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Parmi ces 10 droits,

Lesquels vous semblent les plus importants ?

Lesquels vous semblent les plus difficiles à obtenir ?



Consigne :

voici 10 droits fondamentaux extraits des 54 articles de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Parmi ces 10 droits,

Lesquels vous semblent les plus importants ?

Lesquels vous semblent les plus difficiles à obtenir ?

Séance 2 – activité 2





Activité 2 : « jeu – débat mouvant » autour des personnes ressources et numéros d'urgence *(15 minutes)*



Objectif : Comment agir selon le contexte ?

Consigne : les 8 affichettes-ressources (cf. kit + annexe) sont affichées dans la salle, dans des coins différents. Les élèves sont debout au centre de la salle et écoutent la situation énoncée par l'animateur(-trice).
Cf. dans le kit + en annexe la fiche avec les 10 situations.

Demander aux élèves de se déplacer vers l'affiche ressource qui répond le mieux à la situation énoncée. Plusieurs réponses possibles.

À la fin de chaque déplacement, solliciter des élèves pour justifier leur choix, débattre.



GRANDIR SANS VIOLENCE
Un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens aux violences faites aux enfants

Situations pour le jeu-débat mouvant

1 - S. se promène dans la rue et voit une personne qui n'a pas l'air d'aller bien et qui soudainement tombe en s'évanouissant devant elle.

2 - M. est à vélo avec son ami Léo sur la route, après un virage ils voient une voiture dans le fossé, le conducteur est toujours dans la voiture et ne bouge pas, il semble inconscient.

3 - M. entend souvent ses parents se disputer et parfois, son père est violent physiquement avec sa mère. Ce soir, il entend que la dispute est forte, il a peur pour sa mère et pour lui.

4 - M. est parfois mise à l'écart par ses copines au collège et l'une d'elle se moque d'elle. Il paraît que des messages pas sympas ont été postés sur le groupe de classe.

5 - B. se fait embêter depuis quelques jours par un groupe de garçons au collège. Ils se moquent de lui, viennent le voir quand il est seul et quand il les croise dans les couloirs, les garçons le regardent mal et le bousculent.

6 - Ma meilleure amie m'a dit son secret et il la rend très triste. Elle m'a fait promettre de ne pas en parler. Elle m'a dit que son cousin, qui est un peu plus âgé, lui avait touché ses parties intimes alors qu'elle ne voulait pas. Je ne sais pas quoi faire.

7 - A. fait du foot en club et il y a un coach qui a des gestes et des attitudes qui la dérangent. Il lui touche la cuisse par exemple et vient dans le vestiaire sans prévenir quand les filles se changent.

8 - J. se fait gronder par ses parents. Quand son papa est en colère ou qu'il a bu de l'alcool, il arrive qu'il le gifle et qu'il le prive de repas. Quand il a des mauvaises notes, son père lui dit qu'il est un bon à rien et qu'il finira à la rue.

9 - Mon copain K. est en 5e avec moi. Il a un smartphone depuis ses 9 ans. Il se vante de pouvoir regarder ce qu'il veut et il a toujours son téléphone avec lui, même la nuit. Il regarde souvent des vidéos pornographiques ou de guerre. Depuis quelques temps il est plus brutal dans les jeux et il se moque ou insulte souvent des filles.

10 - Les parents de T. se disputent souvent depuis que son père a perdu son travail. Souvent le soir il ne mange pas. Ses chaussures sont trouées mais il n'ose pas demander à sa mère une nouvelle paire.

Affichettes ressources pour le jeu-débat mouvant

(voir affichettes imprimées dans le kit)



Papa ou Maman

ou une personne de confiance qui saura comment réagir.























Affichettes ressources pour le jeu-débat mouvant

















Conclusion des 2 séances

Consigne : faire s'exprimer les élèves sur ce qui a été vu pendant ces deux séances (10 minutes).

Les quatre formes de violences.
Peuvent arriver dans différents lieux.
Les enfants ont des droits.
Des personnes ressources peuvent aider en cas de problème (pour soi ou pour un autre élève) :

1. papa ou maman ou autre personne de confiance de son entourage (frère ou sœur, oncle, tante, médecin de famille, assistant social…) ;
2. au collège : un personnel du collège (infirmier, CPE, professeur, assistante sociale, etc.) ;
3. les numéros de téléphones nationaux.

Distribuer la fiche pratique sur les personnes ressources du collège (noms, coordonnées, horaires, etc.).

GRANDIR SANS VIOLENCE
Un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens aux violences faites aux enfants

FICHE PÉDAGOGIQUE

Lien avec axe 2 du programme Evars

OUTIL N° 2 : Le violentomètre

Objectif général	☒ Identifier ce qu'est une violence. ☒ Développer ses compétences pour être capable de réagir. ☒ Connaitre ses droits. ☐ Savoir en parler et à qui.
Points-clés à aborder lors de la séance	Identifier les différents degrés de violence. Prendre conscience des différences de points de vue. Ce que l'on ne considère pas comme de la violence. Les divergences de points de vue.
Points de vigilances spécifiques à la séance	Garder à l'esprit la spécificité de la thématique. Anticiper les prises de parole des élèves. Leur indiquer que des adultes du collège se tiennent à leur disposition, après la séance, si besoin de parler. S'informer en amont si certains élèves ont des situations personnelles particulières. Gérer la cohésion du groupe (prises de parole, respect, bienveillance).
Nombre participants	Classe entière, par groupes.
Âge / niveau	Tous niveaux.
Durée	Séance 50 minutes. 20 à 25 minutes pour l'activité.
Animateur de l'activité	Personnes ressources du collège (CPE, infirmière, assistante sociale...). Co-animation recommandée avec une personne qui connait les éventuels problèmes personnels des élèves.
Matériel	Prévoir autant de supports que de groupes selon taille de la classe. Utiliser les outils dans le kit : violentomètre vierge (sans texte dans la colonne de gauche) + 15 vignettes + violentomètre renseigné pour débriefer. Patafix ou velcro. Il y a deux exemplaires dans le kit.
Préparation et remise en état de la salle	Tables en îlots, installation du matériel (violentomètres vierges + vignettes).
La consigne / règle du jeu (plus détaillé dans le support de présentation)	En groupe de 5/6 élèves, replacer les blocs de texte dans les bonnes catégories (verte, orange ou rouge). Discuter entre élèves avant de replacer la vignette sur le violentomètre. La mise en commun sera assurée par un porte-parole du groupe.
Déroulement de la séquence (plus détaillé dans le support de présentation)	- 10 minutes : accueil du groupe : accueillir, annoncer la thématique, le cadre, les objectifs. - 5-10 minutes : travail de groupe. - 10 minutes : présentation par un porte-parole par groupe. - 10 minutes : débriefing et conclusion.

SUPPORT D'ACTIVITÉ

OUTIL N° 2 : Le violentomètre

VIOLENTOMETRE

Si une personne…

Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement.	 **Comportements inacceptables !!!** **Personne n'a à subir ce genre de situation. Fais-toi aider ou aide la personne qui les subit à trouver un adulte de confiance.**
M'oblige à assister à des scènes violentes.	
Me vole, détériore et/ou me rackette mes affaires.	
Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte.	
Me force ou m'empêche de faire des choses, me menace, fait du chantage.	
Publie des choses sur moi sur les réseaux sociaux.	 **Comportements inacceptables !** **Si ça se répète, ne reste pas seul, parles-en à un adulte de confiance ! Ça n'est pas de ta faute.**
Se moque de moi, me dénigre, me donne des surnoms méchants.	
M'exclut, me met à l'écart.	
Me critique et me juge.	
Est passif, ne réagit pas quand j'ai besoin d'aide.	
M'aide si j'ai besoin.	 **Comportement sain, respect mutuel même si parfois on peut se disputer.**
S'intéresse à moi respectueusement, me questionne sur ce que je vis.	
Est content pour moi, partage mes émotions (empathie).	
Me permet d'être à l'aise quand on est ensemble, m'écoute.	
Respecte mes goûts, mes choix, mes besoins.	

GRANDIR SANS VIOLENCE
Un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens aux violences faites aux enfants

FICHE PÉDAGOGIQUE

Lien avec axe 2 du programme Evars

OUTIL N° 3 : Les mots bûchettes

Objectif général	☒ Identifier ce qu'est une violence. ☒ Développer ses compétences pour être capable de réagir. ☒ Connaitre ses droits. ☐ Savoir en parler et à qui.
Points-clés à aborder lors de la séance	Distinguer les actes ou situations normales et agréables de celles qui sont anormales et violentes.
Points de vigilances spécifiques à la séance	Garder à l'esprit la spécificité de la thématique. Anticiper les prises de parole des élèves. Leur indiquer que des adultes du collège se tiennent à leur disposition, après la séance, si besoin de parler. S'informer en amont si certains élèves ont des situations personnelles particulières. Gérer la cohésion du groupe (prises de parole, respect, bienveillance).
Nombre participants	Classe entière en deux sous-groupes.
Âge / niveau	Tous niveaux.
Durée	Séance 50 minutes. 20 à 25 minutes pour l'activité.
Animateur de l'activité	Personnes ressources du collège (CPE, infirmière, assistante sociale…). Co-animation recommandée avec une personne qui connait les éventuels problèmes personnels des élèves.
Matériel	Matériel du kit : 28 mots bûchettes + sac pour piocher + feuille A3 cartonnée pour différencier les trois catégories (ce qui est agréable à recevoir / ça dépend / désagréable à recevoir voire interdit). Un matériel par groupe (il y a deux exemplaires dans le kit).
Préparation et remise en état de la salle	Tables en ilots. Les élèves restent debout autour de l'ilot. Les mots sont dans le sac à pioche.
La consigne / règle du jeu (plus détaillé dans le support de présentation)	Un élève tire un mot, le lit à haute voix et décide de le placer dans l'une des trois catégories. Les autres élèves peuvent l'aider à se décider. Une fois tous les mots posés, l'animateur crée et gère le débat entre élèves afin qu'ils échangent autour des mots classés dans les catégories « ça dépend » et désagréable ». Il est aussi possible que le débat soit lancé à chaque mot posé.
Déroulement de la séquence (plus détaillé dans le support de présentation)	- 5 minutes : accueil du groupe : accueillir, annoncer la thématique, le cadre, les objectifs. - 5 minutes : activité brise-glace rapide pour prendre la température du groupe. - 5 minutes : présentation de l'activité, donner et afficher les règles. - 25 minutes : déroulement du jeu. - 10 minutes : débriefing et conclusion.

Cet outil est inspiré de la mallette pédagogique SacADOS de la Fédération Nationale Couples et Familles :
Scannez le QR code ou **cliquez ici** pour accéder à la mallette pédagogique SacADOS.

OUTIL N° 3 : Les mots bûchettes

Les mots bûchettes : définition et explication pour l'animateur
1 - Ce qui est plutôt agréable à recevoir
2 - Ça dépend du contexte et de l'intention
3 - Désagréables à recevoir, inacceptables voire interdits

I – Ce qui est plutôt agréable à recevoir

1. **Humour :** forme d'esprit railleuse qui attire l'attention, avec détachement, sur les aspects plaisants ou insolites de la réalité. Attention à différencier avec les moqueries : le but étant de faire rire et non de rire de quelqu'un à ses dépens.

2. **Politesse :** respect des bonnes manières, des règles de la bienséance ; bonne éducation.

    1. Parler des bises que l'on peut être obligé de faire à certains adultes. On a le droit de refuser de faire la bise mais on peut rester poli en disant bonjour, en serrant la main…

    2. Compréhension : capacité de comprendre (ou d'être compris). Comprendre le point de vue de quelqu'un et l'accepter, même si on n'est pas d'accord, comprendre pourquoi il a agi ainsi.

3. **Écoute :** fait d'écouter avec attention. Faire dire aux élèves quelles sont les conditions pour bien écouter : être attentif, ne pas juger, ne pas se moquer, confidentialité (sauf en cas de danger…), ne pas couper la parole…

4. **Soutien :** action d'aider à la réalisation de quelque chose ou d'aider quelqu'un en vue de lui permettre de réussir à mener à bien quelque chose.

5. **Tendresse :** sentiment d'affection, d'amitié, de générosité qui porte à considérer autrui avec bienveillance, à le traiter avec beaucoup de sollicitude. Qualité de ce qui évoque les sentiments et les comportements affectueux, amicaux ou amoureux entre humains. Faire réfléchir sur comment se manifeste la tendresse en famille. Parler des câlins, des limites à poser quand on n'a pas envie d'être touché.

6. **Compliments :** parole(s) élogieuse(s) que l'on adresse à quelqu'un. Les compliments doivent être sincères et mesurés pour ne pas gêner la personne qui les reçoit.

7. **Compromis :** dans une affaire difficile ou délicate, dans un litige, accord obtenu par les concessions mutuelles des parties en présence. État, solution intermédiaire, moyen terme entre deux extrêmes.

8. **Respect des différences :** même si certaines personnes se ressemblent ou font les mêmes choses, nous avons tous des différences. Respecter les différences, c'est faire preuve de bienveillance envers tous, de tolérance, quelles que soient leurs différences. Demander aux élèves en quoi on peut être différent.

9. **Respect des droits de l'enfant :** parler de la Convention internationale des droits de l'enfant. Demander aux élèves s'ils en connaissent quelques-uns.

II – Ça dépend : mots positifs ou négatifs selon le contexte et l'intention

10. **Encouragements :** action d'encourager. Parole, acte, événement qui encourage, qui donne de l'espoir, un soutien. Attention on peut encourager quelqu'un à faire des bêtises, se mettre en danger (à beaucoup boire par exemple).

11. **Regard :** action de regarder, mouvement des yeux qui se portent vers un objet, une personne, un spectacle pour voir, connaître, découvrir quelque chose. Le regard peut être positif (intéressé, encourageant, admiratif…), mais il peut être aussi négatif (moqueur, insistant, agressif, déshabillant, menaçant ou vague, fuyant, indifférent, absent…).

12. **Jugement :** opinion, pensée, point de vue, position, sentiment. Le jugement peut être positif ou négatif selon l'intention.

III - Désagréables à recevoir, inacceptables voire interdits

13. **Moquerie :** action ou parole moqueuse, qui cause du tort, qui blesse.

14. **Insultes :** paroles ou attitude (interprétables comme) portant atteinte à l'honneur ou à la dignité de quelqu'un (marquant de l'irrespect, du mépris envers quelque chose). Synonyme : injure, offense.

15. **Addiction :** dépendance à une substance ou à une activité, avec des conséquences néfastes sur la santé et la vie sociale de la personne affectée.

16. **Bousculade :** heurt de l'épaule ou d'une autre partie du corps par lequel une personne, volontairement ou non, en pousse une autre.

17. **Attouchement :** caresse à caractère sexuel ; un contact physique non consenti, sur la bouche, les seins, les fesses, le sexe ou l'intérieur des cuisses, est une agression sexuelle.

18. **Conflit :** échange violent verbal (arguments, reproches, insultes) ou physique entre personnes qui s'opposent.

19. **Chantage affectif :** abus de pouvoir utilisant la menace ou l'intimidation pour contraindre autrui à agir contre sa volonté, par peur ou pour ne pas faire de la peine.

20. **Mensonge :** affirmation contraire à la vérité faite dans l'intention de tromper.

21. **Indifférence :** état de la personne qui n'éprouve ni douleur, ni plaisir, ni crainte, ni désir. Détachement à l'égard d'une chose, d'un évènement. L'indifférence peut être vécue par celui qui la reçoit comme une violence, comme si on n'existait pas.

22. **Coup :** choc brutal que l'on fait subir à quelqu'un pour lui faire mal, le blesser.

23. **Menace :** intimidation pour forcer une personne à faire ce qu'elle n'a pas envie de faire, à ne pas dire ce qu'elle subit, etc.

24. **Obscénité :** action, parole, image qui blesse la pudeur : image, mots, geste en lien avec la vulgarité et la sexualité (photo de nu, pornographie…).

25. **Discrimination :** fait de traiter moins bien que les autres une personne ou un groupe de personnes, à cause d'une différence observable ou supposée.

26. **Secret :** qui n'est connu que d'un très petit nombre de personnes et ne doit pas être divulgué aux autres. Indiquer aux élèves qu'un secret peut nuire s'il est malsain. Si l'enfant est mal à l'aise avec ce secret, il est préférable qu'il en parle à quelqu'un en qui il a confiance qui pourra l'aider.

27. **Négligence :** absence de l'attention ou du soin qu'une personne raisonnable aurait dû apporter dans une situation donnée. Une carence significative voire une absence de réponse à des besoins d'un enfant.

GRANDIR SANS VIOLENCE
Un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens aux violences faites aux enfants

FICHE PÉDAGOGIQUE

Lien avec axes 2 et 3 du programme Evars

OUTIL N° 4 : Les cartes à discussion

Objectif général	☒ Identifier ce qu'est une violence. ☐ Développer ses compétences pour être capable de réagir. ☐ Connaitre ses droits. ☐ Savoir en parler et à qui.
Points-clés à aborder lors de la séance	Prendre conscience qu'il y a différents types de violence, pas uniquement physique. - Sexuelle, Physique, Psychologique, Négligence / Carence. De plus, qu'il existe plusieurs niveaux de violence, plus ou moins graves. Certains enfants peuvent être victimes sans comprendre que ce n'est pas acceptable, que c'est grave. C'est vrai aussi pour des enfants (ou adultes) témoins de ces violences (un ami, un camarade de classe, un voisin…). Donner les informations et contacts utiles dans l'établissement et en dehors.
Points de vigilances spécifiques à la séance	Garder à l'esprit la spécificité de la thématique. Anticiper les prises de parole des élèves. Leur indiquer que des adultes du collège se tiennent à leur disposition, après la séance, si besoin de parler. S'informer en amont si certains élèves ont des situations personnelles particulières. Gérer la cohésion du groupe (prises de parole, respect, bienveillance). Attention qu'aucun élève du groupe ne porte l'un des prénoms indiqués dans les situations.
Nombre participants	Classe entière en demi-groupe.
Âge / niveau	Tous niveaux.
Durée	Séance 50 minutes. Environ 20-25 minutes pour l'activité – à adapter selon le groupe.
Animateur de l'activité	Personnes ressources du collège (CPE, infirmière, assistante sociale…). Co-animation recommandée avec une personne qui connait les éventuels problèmes personnels des élèves.
Matériel	Le jeu de carte du kit : le jeu contient une quarantaine de cartes énonçant des situations de violences ou bien, au contraire, de situations positives. Elles sont différenciées, par couleur, selon le type de violence. L'animateur choisit les cartes au préalable, en fonction de son groupe : cartes qui ne portent pas le prénom d'un élève, taille du groupe, situations qu'il se sent prêt à évoquer avec les élèves, etc.
Préparation et remise en état de la salle	Assis en rond par terre ou sur une chaise pour pouvoir échanger facilement dans une ambiance détendue.
La consigne / règle du jeu (plus détaillé dans le support de présentation)	Les enfants à tour de rôle (ou en binôme selon la taille du groupe) piochent une carte au hasard, lisent le contenu et expriment ce que cela leur évoque (acceptable ou pas, degré de gravité, etc.). À chaque carte, l'animateur engage la discussion : est-ce une situation acceptable ? Quels sont les dangers ? Quelles réponses peut-on apporter ? La parole est gérée par l'animateur pour faciliter les échanges entre élèves.
Déroulement de la séquence (plus détaillé dans le support de présentation)	- 5 minutes : accueil du groupe : accueillir, annoncer la thématique, le cadre, les objectifs. - 20/25 minutes : déroulement du jeu. - 10 minutes : clôture, synthèse et information sur les personnes ressources de l'établissement (distribution fiche pratique).

OUTIL N° 4 : Les cartes à discussion

Cinq types de situations : violences sexuelles, physiques, psychologiques, par carence/négligence + Situations sans violence.

CARTES À DISCUSSION (1/5) - Exemples de situations de violences sexuelles			
Cartes élèves	Pour l'animateur	Cartes élèves	Pour l'animateur
A1 : T. a un secret avec un adulte, un secret qui le gêne beaucoup.	*A1 :* *Faire la différence entre un secret agréable, pour avoir une complicité entre deux personnes et un secret malsain voire criminel.* *Sentiment de culpabilité.*	A5 : D. dit que son papa l'aime beaucoup trop. Qu'est-ce-que ça veut dire?	*A5 :* *Amour parental, amour «excessif», enfant préféré, (interactions sociales).* *Qu'est-ce qu'un amour équilibré entre un enfant et son parent?* *Qu'est-ce que l'intimité ?* *Parler de l'inceste.*
A2 : Quelqu'un a fait des choses bizarres à N., qui le mettent tellement mal à l'aise qu'il ne peut pas en parler à ses parents.	*A2 :* *Peur de se confier à quelqu'un, personne de confiance, questions qu'on peut se poser, secret malsain.* *Honte, peur de créer des problèmes.*	A6 : Un ami lui a envoyé par message une photo de ses parties intimes. C'est gênant!	*A6 :* *Question du consentement, agression numérique, harcèlement en ligne, manque de respect.*
A3 : Son meilleur ami lui dit qu'il ne veut plus se retrouver seul avec son tonton.	*A3 :* *Pourquoi est-il dans cette situation? Peur, difficulté d'exprimer ce qui se passe et ce qui ne va pas. Ce sentiment de malaise montre que la situation n'est pas acceptable.*	A7 : On lui a montré de la pornographie hier sur Internet.	*A7 :* *Pornographie, représentation/vision de la sexualité, consentement, hypersexualisation prématurée.* *Traumatisme.*
A4 : Une personne a posé sa main sur la cuisse de F. C'était très gênant mais la personne a continué et F. n'a pas osé lui dire d'arrêter.	*A4 :* *Agression sexuelle (=attouchements), consentement, émotions, (respect des autres).*	A8 : Sa sœur de 14 ans est en couple avec un garçon/ homme de 27 ans.	*A8 :* *Majorité sexuelle à 15 ans. Selon la loi, aucun adulte ne peut se prévaloir du consentement sexuel d'un enfant s'il a moins de 15 ans - ou moins de 18 ans en cas d'inceste.* *Emprise. Pédophilie.*

CARTES À DISCUSSION (2/5) - Exemples de situations de violences physiques			
Cartes élèves	Pour l'animateur	Cartes élèves	Pour l'animateur
B1 : Son voisin, un garçon de 8 ans, dit que sa mère lui donne souvent des gifles pour le punir quand il a fait une bêtise.	*B1 :* *Punitions (est-ce que les parents ont le droit de donner des gifles pour punir leurs enfants ?), bêtises (est-ce que c'est normal d'en faire ou pas), maltraitance, violences éducatives ordinaires,* *violence ressentie par l'enfant // celle perçue par l'adulte.*	B5 : J. est vraiment très violent. Il tape ses camarades à l'école.	B5 : *Respect des autres, harcèlement scolaire, comportements agressifs, santé mentale.* *Pourquoi J. est-il violent ?* *Importance d'aider les camarades de J. qui subissent sa violence mais égalemnet d'aider J. à gerer ses émotions et son comportement agressif.*
B2 : A. se fait taper à la maison. Parfois il ne sait même pas pourquoi.	*B2 :* *Maltraitance, violence éducative.* *Sensation d'injustice.*	B6 : Tu as remarqué que ton meilleur ami a des bleus sur le corps, alors qu'il les cache quand il va à l'école.	*B6 :* *Maltraitance.* *Pourquoi cet ami cache ses bleus? A-t-il honte et pourquoi?* *Est-ce que tu peux faire quelque chose pour l'aider ?*
B3 : P. a des traces de brulures sur les bras. C'est bizarre, non ?	*B3 :* *Violence éducative, maltraitance, différents types de violences physiques (morsures, brûlures, coups, gifles...).* *Pourquoi est-ce bizarre ?* *Comment sont arrivées ces traces de brûlure ?* *Qu'est-ce qui s'est passé chez P. ?*	B7 : Son grand-frère lui jette des objets quand il se dispute avec lui.	*B7 :* *Respect des autres, gestion des émotions (colère), désaccord (ne pas être d'accord avec les autres). Importance de la communication dans une famille : se parler, s'écouter, échanger même quand on n'est pas d'accord.*
B4 : E. dit qu'elle craint de rentrer chez elle. On se demande pourquoi.	*B4 :* *Peur, anxiété, insécurité, (violence).* *Qu'est-ce qui peut se passer chez elle pour avoir peur à ce point là ? (violence, alcool etc.)?* *La maison devrait être un endroit sécure.*	B8 : G. t'étrangle à la récréation « pour rigoler » (alors que tu as mal à chaque fois qu'il te fait ça).	*B8 :* *Harcèlement scolaire, agressivité, limites à ne pas dépasser, manque d'empathie.* *Pour rigoler : est-ce que c'est ressenti de la même façon par G. et par sa victime ?* *Danger de certains jeux des adolescents (jeu du foulard...).*

CARTES À DISCUSSION (3/5) - Exemples de situations de violences psychologiques			
Cartes élèves	Pour l'animateur	Cartes élèves	Pour l'animateur
C1 : Les parents de L. sont tout le temps en train de la menacer, pour tout et n'importe quoi. Ils lui crient dessus très fort, alors qu'elle n'a rien fait de mal.	*C1 :* *Menaces, chantage, manipulation.* *Ce n'est pas une relation saine mais toxique.* *Sentiment d'incompréhension et d'injustice.*	C5 : Il entend sa mère pleurer pendant que son père lui crie dessus. Parfois, il y a des coups.	*C5 :* *Violences conjugales et conséquences sur l'enfant : mauvaise représentation de la famille et du couple, méfiance, hypervigilance.*
C2 : Les parents de N. lui disent qu'il n'est bon à rien. Du coup, il se sent bête.	*C2 :* *Rabaissement, critiques, perte d'estime de soi, perte de confiance en soi, manque de respect de la part des parents.*	C6 : Ses parents ne lui parlent pas, il a l'impression qu'il n'est pas intéressant pour eux.	*C6 :* *Estime de soi, isolement, rejet, maltraitance psychologique, perte d'estime et de confiance en soi.* *Manque d'affection.*
C3 : Ses parents se disputent et se bagarrent tout le temps. Il déteste ça.	*C3 :* *Rabaissement, critiques, perte d'estime de soi, perte de confiance en soi, manque de respect de la part des parents.*	C7 : Tes parents ne te donnent aucune affection. Ils refusent les câlins.	*C7 :* *C7 : Carence affective, refus/manque affectif.* *Mauvaise représentation de la famille et de la relation parents/enfants.* *Conséquence sur l'estime de soi. Pourquoi on ne m'aime pas ? Culpabilité.*
C4 : Tous les soirs, son père l'oblige à préparer le repas et faire la vaisselle pour toute la famille pendant qu'il regarde la télé.	*C4 :* *Situation de Cendrillon, rôle des parents et des enfants.* *Faire la différence entre l'entraide familiale et la négligence familiale.*		

CARTES À DISCUSSION (4/5)
Exemples de situations de violences par carence ou négligence

Cartes élèves	Pour l'animateur	Cartes élèves	Pour l'animateur
D1 : Hier soir, tu n'as pas mangé car tes parents n'étaient pas là et il n'y avait rien pour toi dans la cuisine. C'est la troisième fois cette semaine.	*D1:* *Besoin alimentaire est un besoin de base. Le problème n'est pas que les parents soient absents (parfois ils n'ont pas le choix), mais qu'ils n'aient rien prévu pour leur enfant.*	D5 : À la maison, il y a tout le temps de l'alcool. Ta petite sœur et toi pourraient sans problème en boire.	*D5 :* *Alcool, alcoolisme, négligence parentale, sentiment d'insécurité, de honte.*
D2 : Tes parents ne t'amènent jamais voir un médecin, même quand tu es malade.	*D2 :* *La santé est un besoin de base. Le défaut de soin est une négligence.*	D6 : Parfois, A. ne vient pas au collège car ses parents ne se lèvent pas pour l'amener.	*D6 :* *Absentéisme scolaire, négligence parentale. L'école pour leurs enfants devrait être une priorité pour les parents.*
D3 : T. a l'impression que ses parents ne s'intéressent pas du tout à lui. Ils ne s'occupent que de sa sœur.	*D3 :* *Différences, négligences affectives, jalousie, perte d'estime de soi, maltraitance psychologique.*	D7 : Tu es toujours fatigué car tes parents font du bruit très tard dans la nuit et ils t'empêchent de dormir.	*D7 :* *Sommeil, fatigue, conditions de vie, effets sur la scolarité et dans la vie de tous les jours.*
D4 : C'est ton voisin qui s'occupe de ses petits frères. Il les emmène à l'école avant d'aller au collège, prépare leurs repas. C'est difficile, parfois, pour lui.	*D4 :* *Responsabilisation trop précoce. Faire la différence entre l'entraide familiale et le report de responsabilité. Il lui faut du temps pour lui, pour faire ses devoirs, pour faire ses activités d'enfant.*	D8 : Un voisin dit que là où il vit, c'est très sale, que personne ne nettoie chez lui.	*D8 :* *Propreté, hygiène, conditions de vie.*

CARTES À DISCUSSION (5/5) - Exemples de situations sans violence		
E1 : Le soir, après manger, il arrive que parfois je discute avec mes parents sur des sujets d'actualité.	E5 : De temps en temps, tu fais une sortie (ciné, restaurant, famille, amis, etc.) avec tes parents.	E9 : Tes parents viennent te voir parfois jouer au club de foot le week-end.
E2 : Après les cours ou le week-end, tu vas voir tes amis à condition que tu ne rentres pas trop tard à la maison.	E6 : Pour ton anniversaire, tu invites des amis.	E10 : Ton père et toi, vous aimez bien jouer ensemble aux jeux vidéos.
E3 : Tes parents te demandent de les aider à débarasser la table après manger.	E7 : C. n'a pas le droit de veiller trop tard pour ne pas être fatiguée à l'école le lendemain.	E11 : Le dimanche, J. et M. aident leur grand-mère à faire la cuisine.
E4 : Tu aimes bien te promener avec ton grand frère après l'école.	E8 : Tu joues souvent avec ta petite sœur après avoir fait tes devoirs pour partager des moments avec elle.	E12 : Parfois, le soir, tes parents sortent ensemble au cinéma ou au restaurant et c'est ta voisine qui vient s'occuper de toi et ton petit frère.

GRANDIR SANS VIOLENCE
Un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens aux violences faites aux enfants

FICHE PÉDAGOGIQUE

Lien avec axes 2 ou 3 du programme Evars. Selon situations choisies par l'animateur

OUTIL N° 5 : Le quiz

Objectif général	☒ Identifier ce qu'est une violence. ☒ Développer ses compétences pour être capable de réagir. ☒ Connaitre ses droits. ☒ Savoir en parler et à qui.
Points-clés à aborder lors de la séance	- Sensibiliser les élèves aux différentes formes de violences (sexuelles, physiques psychologiques, négligences) et sur leurs conséquences sur la santé psychique et physique. - Informer sur le fait que la violence se situe parfois au sein de la famille. - Prévenir les violences ou leurs aggravations en encourageant la parole. - Aspects juridiques : interdit par la loi, accompagnement et sanctions. - Informer sur les ressources d'aide par ordre de priorité : adulte de confiance, collège, numéros d'urgence.
Points de vigilances spécifiques à la séance	Garder à l'esprit la spécificité de la thématique. Anticiper les prises de parole des élèves. Leur indiquer que des adultes du collège se tiennent à leur disposition, après la séance, si besoin de parler. S'informer en amont si certains élèves ont des situations personnelles particulières. Gérer la cohésion du groupe (prises de parole, respect, bienveillance).
Nombre participants	Classe entière par groupes.
Âge / niveau	Collégiens – tous niveaux.
Durée	Environ 15 minutes d'activité - L'activité en elle-même est courte. Elle peut s'insérer en introduction ou en conclusion d'un autre atelier. Prévoir le temps de l'accueil et du débriefing.
Animateur de l'activité	Personnes ressources du collège (CPE, infirmière, assistante sociale…). Co-animation recommandée avec une personne qui connait les éventuels problèmes personnels des élèves.
Matériel	Matériel du kit : quiz papier ou numérique, 30 cartons rouge/vert pour identifier les réponses VRAI ou FAUX facilement. Tableau ou vidéoprojecteur.
Préparation et remise en état de la salle	Chaises en demi-cercle de préférence.
La consigne / règle du jeu (plus détaillé dans le support de présentation)	Répondre aux questions en groupe ou individuellement puis valider ensemble et expliciter chaque réponse. Possibilité d'utiliser les cartons rouge/vert pour VRAI/FAUX.
Déroulement de la séquence (plus détaillé dans le support de présentation)	- 5 minutes : accueil du groupe : accueillir, annoncer la thématique, le cadre, les objectifs. - 5 minutes : présentation du jeu, règles et consignes, distribution des cartes couleurs aux élèves. - 10-15 minutes : déroulement du quiz / discussion et explications / validation collective des réponses. - 5 minutes : clôture, synthèse et conclusion.

OUTIL N° 5 : Le quiz

I. Définition et formes de violences

1. **Les violences concernent uniquement les coups**
   a) VRAI
   b) FAUX

   FAUX : elles incluent aussi les insultes, les menaces et les négligences graves (privation, insécurité…), ainsi que les agressions sexuelles.

2. **Les insultes répétées font partie des violences**
   a) VRAI
   b) FAUX

   VRAI : les violences verbales font partie des violences psychologiques.

3. **Les violences psychologiques ne sont pas aussi graves que les violences physiques**
   a) VRAI
   b) FAUX

   FAUX : les traces qu'elles laissent ne sont pas directement visibles, mais sont graves car impactent la santé psychique de la personne qui les subit.

4. **Si un enfant est témoin de violences dans sa famille, il faut qu'il garde le secret**
   a) VRAI
   b) FAUX

   FAUX : il faut l'encourager à en parler à un adulte de confiance car il peut être lui-même impacté, même si les violences ne sont pas directement dirigées contre lui mais qu'elles ont pour cible un autre membre de la famille.

II. À qui demander de l'aide

5. **Si quelqu'un est victime de violence ou s'il est témoin de violence commise sur autrui, il peut en parler à une personne de confiance**
   a) VRAI
   b) FAUX

   VRAI : il faut l'encourager à en parler à un adulte de confiance, dès que possible : un grand frère ou grande sœur, un parent, un proche, un éducateur de son club sportif ou du collège, le médecin de famille, etc. Mais si l'enfant ne veut pas parler à une de ces personnes, il peut aussi contacter le 119.

6. **Personne au collège ne peut aider un élève s'il a des problèmes dans sa famille**
   a) VRAI
   b) FAUX

FAUX : tous les adultes du collège peuvent l'aider (infirmier, assistant social, CPE, professeurs, etc.). Donner les noms et horaires de présence de l'infirmier scolaire. Mais si l'enfant ne veut pas parler à une de ces personnes ou à un adulte de confiance de son entourage, il peut aussi contacter directement le 119.

7. **Il existe des associations pour aider les victimes**
   a) VRAI
   b) FAUX

   VRAI : il existe des associations spécialisées pour accompagner les victimes, les témoins et les auteurs de violences, qu'il soit enfant ou adulte (Enfance et partage, APAVIM, Bureau d'Aide aux Victimes, Halte Hamo, France Victime, La Maison des femmes, etc.).

8. **Les amis peuvent être une première aide, même si ce sont aussi des enfants**
   a) VRAI
   b) FAUX

   VRAI : ils peuvent encourager à parler à un adulte.

III. Points juridiques

9. **Les violences sont interdites par la loi**
   a) VRAI
   b) FAUX

   VRAI : elles sont interdites par la loi y compris quand elles sont commises par les parents.

10. **Les violences peuvent entraîner des sanctions pénales**
    a) VRAI
    b) FAUX

    VRAI : en général des solutions sont trouvées pour éviter les sanctions. Mais, si les violences sont très graves et qualifiées de crime ou de délit par le code pénal, l'auteur sera sanctionné.

11. **Il existe un numéro gratuit que tout le monde peut appeler pour signaler un enfant en danger**
    a) VRAI
    b) FAUX

    VRAI : le 119 est Allô Enfance en Danger, disponible 7 jours /7, par appel et SMS. C'est un appel confidentiel et gratuit qui n'apparait pas sur les factures téléphoniques.

12. **Si un enfant appelle le 119, on ne va ni l'aider ni l'écouter**
    a) VRAI
    b) FAUX

    FAUX : le service écoute et transmet les inquiétudes à des travailleurs sociaux de proximité. Ensuite, les travailleurs sociaux organisent un rendez-vous avec les parents et les enfants et des solutions d'aide sont proposées. Insister sur le fait que l'enfant s'adresse, si c'est possible, à un adulte de confiance pour se faire aider et conseiller.

GRANDIR SANS VIOLENCE
Un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens aux violences faites aux enfants

SUPPORT D'ACTIVITÉ

Lien avec axes 2 ou 3 du programme Evars. Selon situations choisies par l'animateur

OUTIL N°6 : Le débat mouvant
sur les quatre catégories de violences et les moyens d'agir

Objectif général	☒ Identifier ce qu'est une violence. ☒ Développer ses compétences pour être capable de réagir. ☐ Connaitre ses droits. ☒ Savoir en parler et à qui.
Points-clés à aborder lors de la séance	Le principe du débat : chacun a le droit de se positionner, sans jugement de la part des autres. Importance de l'écoute et de l'argumentation. Grâce au débat, on a aussi le droit de changer d'avis. Identifier les quatre types de violence et lutter contre les idées reçues. Connaitre les ressources d'aide, notamment au sein de l'établissement.
Points de vigilances spécifiques à la séance	Garder à l'esprit la spécificité de la thématique. Anticiper les prises de parole des élèves. Leur indiquer que des adultes du collège se tiennent à leur disposition, après la séance, si besoin de parler. S'informer en amont si certains élèves ont des situations personnelles particulières. Gérer la cohésion du groupe (prises de parole, respect, bienveillance). Attention qu'aucun élève du groupe ne porte l'un des prénoms indiqués dans les situations.
Nombre participants	Classe entière en demi-groupe.
Âge / niveau	5e / 4e / 3e.
Durée	Séance 50 minutes. Environ 15 minutes pour l'activité.
Animateur de l'activité	Personnes ressources du collège (CPE, infirmière, assistante sociale…). Co-animation recommandée avec une personne qui connait les éventuels problèmes personnels des élèves.
Matériel	Matériel du kit : affirmations sur les quatre types de violence, sur les émotions et la perception, sur les solutions et les recours. Prévoir un ruban / cordelette pour séparation de l'espace (non obligatoire).
Préparation et remise en état de la salle	Placer le ruban ou la cordelette pour séparer l'espace en deux. Enlever les chaises.
La consigne / règle du jeu (plus détaillé dans le support de présentation)	L'animateur lit les affirmations. Les élèves se déplacent s'ils sont d'accord avec cette affirmation : « Déplace-toi si tu penses que … ; déplace-toi si tu trouves que … ». Selon les thèmes qu'il souhaite évoquer avec les élèves, l'animateur choisit quelques affirmations sur les violences sexuelles, physiques, psychologiques et négligences.
Déroulement de la séquence (plus détaillé dans le support de présentation)	- 5-10 minutes : accueil du groupe : accueillir, annoncer la thématique, le cadre et les objectifs. - 5 minutes : présentation de l'activité et mise en place. - 10-15 minutes : affirmations et débat mouvant. - 10 minutes : clôture, synthèse et information sur les personnes ressources de l'établissement (distribution fiche pratique).

OUTIL N°6 : Le débat mouvant

sur les quatre catégories de violences et les moyens d'agir

Pour mettre le mouvement au cœur du débat, quelques exemples d'affirmations au choix de l'animateur.
Les élèves se déplacent s'ils sont d'accord avec cette affirmation.

1 - Violences sexuelles

1. Si une personne ne dit pas non clairement, cela veut dire oui.
2. On peut changer d'avis même après avoir dit oui.
3. Le silence n'est pas le consentement.
4. Les violences sexuelles sont rares chez les adolescents.
5. Les garçons ne peuvent pas être victimes de violences sexuelles.
6. Une fille qui s'habille sexy provoque et cherche.
7. Faire circuler une photo intime reçue, ce n'est pas grave.
8. Un enfant a le droit de parler de ce qui lui fait peur, même si ça se passe dans sa famille.

2 - Violences physiques

9. Les violences à l'école sont plus fréquentes qu'on ne le pense.
10. Il est parfois difficile pour un jeune de demander de l'aide.
11. On peut être violent sans s'en rendre compte.
12. Les témoins jouent un rôle important pour stopper une situation de violence.
13. Ce qui se passe dans une famille doit toujours rester privé.
14. Il est difficile de savoir si un élève vit des violences chez lui.
15. On peut aimer quelqu'un et pourtant être maltraité par lui.
16. Si un parent fait du mal à son enfant, l'enfant doit en parler.
17. Un camarade peut être en danger alors qu'il a de "bonnes notes" et a l'air d'aller bien.

3 - Violences psychologiques

18. Les violences psychologiques (moqueries, insultes) sont aussi graves que les violences physiques.
19. Si je vois une violence, j'ai une responsabilité d'en parler à un adulte.
20. Un élève peut être violent car il est lui-même en difficulté.
21. Il n'existe pas de petite violence : tout acte peut blesser quelqu'un.
22. Les violences sur les réseaux blessent autant que celles en face à face.
23. Partager un contenu humiliant fait de moi un agresseur.
24. Les réseaux sociaux facilitent les violences.
25. On peut être violenté sans voir son harceleur.

4 - Négligences

26. Un adolescent peut se débrouiller seul pour tout.
27. Manquer souvent un repas ou manquer de sommeil peut être un signe de négligence.
28. Un parent qui n'écoute pas les émotions de son enfant ce n'est pas important.
29. Un parent qui aime son enfant ne peut être négligent.
30. Ce qui se passe dans une famille ne regarde personne d'autre.
31. Si un parent oublie une réunion scolaire, ce n'est pas grave.

5 - Affirmations sur les émotions et la perception

32. La honte empêche souvent de demander de l'aide.
33. Les élèves responsables de violences ne voient pas toujours les conséquences de leurs actes.
34. La peur empêche souvent d'agir.
35. On peut aider sans se mettre en danger.

6 - Affirmations sur les solutions / recours pour conclure le débat sur des pistes d'action

36. Il y a toujours au moins un adulte à qui parler au collège.
37. Signaler une violence, ce n'est pas "balancer", c'est protéger.
38. Un élève peut changer de comportement s'il est aidé.
39. Pour lutter contre les violences, chacun a un rôle à jouer.
40. On peut aider sans se mettre en danger.

7 - Dernière affirmation, obligatoire en fin de séance

41. Je connais les personnes ressources de mon établissement.

Ressources existantes au niveau national

Ça va Paul ?	**Courte vidéo** qui traite des violences ordinaires. Met en scène un enfant d'environ 8 ans Créée en 2019 par l'association Enfance et Partage	
« Tu dis, tu stoppes »	**Série éducative de plusieurs courtes vidéos** créées pour les enfants (peut convenir pour les 6e) Créée en 2024 par l'association Enfance et Partage	
"Stop aux violences"	**Courtes vidéos et livrets** pour les enfants de 7 à 13 ans Créés en 2018 par Bayard jeunesse	
Pas touche !	**Vidéo de prévention contre les violences sexuelles incestueuses** Créée en 2021 par l'association Enfance et Partage	
L'inceste	**Vidéo de prévention contre l'inceste de 5'16** Créée en 2021 modifiée en 2024 par Lumni (offre éducative numérique de l'audiovisuel public)	
Alice et Léo ont leur mot à dire !	**Série de vidéos sur les violences éducatives** Peut convenir pour les 6e. Créées en 2021 par l'association Les maltraitances, moi j'en parle !	
Mallette pédagogique SacADOS	**Animations créées en 2020 par la Fédération Nationale Couples et Familles** pour aborder l'estime de soi et le respect de l'autre, la gestion des émotions, l'éducation affective et sexuelle, l'information et la prévention	

Contacts et ressources pour aller plus loin

L'objectif de ce kit pédagogique consiste à proposer des activités pour informer et sensibiliser les collégiens à la question des violences faites aux enfants.

Contacts

Si, lors d'un atelier ou après, un élève souhaite exprimer sa situation personnelle, il est conseillé de l'accompagner vers une des personnes ressources du collège (infirmier, psychologue, conseiller principal d'éducation, assistant social…).

Si vous avez des doutes sur la situation d'un élève, votre devoir est d'en informer le chef d'établissement et/ou un personnel ressource du collège. Le cas échéant, en fonction de la situation, l'établissement adressera aux services du Département chargés de la protection de l'enfance (la CRIP) un signalement ou une information préoccupante.

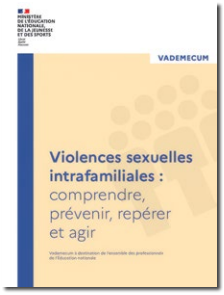
En cas de questionnement, vous pouvez contacter :

Service santé-social de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale : 05 59 82 22 23 / santesocialeleves64@ac-bordeaux.fr

Les Services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI) sont également présents sur le territoire : il existe sept SDSEI, répartis sur tout le territoire des Pyrénées-Atlantiques.

Ressources

Vademecum « Violences sexuelles intrafamiliales : comprendre, prévenir, repérer et agir » à destination de l'ensemble des professionnels de l'Éducation nationale : document très complet qui rassemble des définitions, explications et cadre juridique, précise le rôle des professionnels en la matière et propose des séances pédagogiques ainsi que des ressources et contacts utiles.



Guide de la protection de l'enfance du Département des Pyrénées-Atlantiques – second degré : deux documents synthétiques et opérationnels créés à l'attention des collèges publics et des collèges privés, à l'usage des chefs d'établissement et autres membres de la communauté éducative.

Accessibles depuis le site de la DSDEN et fournis dans le kit.

Références juridiques

Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance

Cette loi a profondément réorganisé le dispositif de protection de l'enfance en faisant de la prévention un axe prioritaire et en plaçant l'intérêt de l'enfant au cœur des décisions. Elle a également créé les CRIP (Cellules de recueil des informations préoccupantes) pour améliorer le repérage, l'évaluation et le traitement des situations de danger.

Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant

Cette loi recentre la protection de l'enfance sur les besoins fondamentaux de l'enfant, la prise en compte de sa parole et la sécurisation de son parcours. Elle renforce le Projet pour l'enfant (PPE), améliore la coordination des acteurs et développe l'accompagnement des jeunes à la sortie de l'ASE (Aide sociale à l'enfance).

Loi du 10 juillet 2019 relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires

Cette loi affirme que l'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques, consacrant l'interdiction des châtiments corporels et des humiliations éducatives. Elle marque une évolution culturelle importante en promouvant une parentalité respectueuse des droits et de la dignité de l'enfant.

Loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants (loi Taquet)

Cette loi vise à améliorer concrètement le quotidien des enfants protégés, notamment en interdisant progressivement les placements à l'hôtel et en luttant contre les « sorties sèches » de l'ASE à la majorité. Elle renforce aussi la protection contre les violences, le contrôle des intervenants auprès des mineurs et le pilotage national de la politique de protection de l'enfance.

GRANDIR SANS VIOLENCE
Un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens aux violences faites aux enfants

FICHE MÉMO À RENSEIGNER PAR LE COLLÈGE

Contacts du collège

Ces personnes sont là pour écouter et aider les élèves qui rencontrent des difficultés sociales, familiales ou scolaires

	Nom et Prénom	**Jours et horaires de présence**	**Numéro de téléphone**
Assistant(e) social(e)			
Médecin scolaire			
Infirmier(ère) scolaire			
Psychologue			

SDSEI du territoire *(service social du Département)* **:**	**Adresse :**	**Téléphone :**

Numéro 119 : Allô Enfance en Danger, disponible 7 jours /7, par appel et SMS. C'est un appel confidentiel et gratuit qui n'apparait pas sur les factures téléphoniques.

GRANDIR SANS VIOLENCE
Un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens aux violences faites aux enfants

INVENTAIRE DU KIT

- [ ] Clé USB pour documents, outils et ressources en format numérique.
- [ ] Guide de l'animateur.
- [ ] Fiche mémo « contacts du collège » à renseigner par l'établissement pour distribuer aux élèves.
- [ ] Les six activités, leur fiche pédagogique et support(s) d'activité.

1 - Deux séances pour identifier les formes et les lieux de violence – dont le débat mouvant pour identifier les personnes ressources :
- [ ] Fiche pédagogique (dans le guide de l'animateur)
- [ ] Support de présentation (dans le guide de l'animateur + clé USB)
- [ ] 8 affichettes des personnes et organismes ressources
- [ ] Situations pour débat mouvant (dans le guide de l'animateur)

2 - Le violentomètre
- [ ] Fiche pédagogique (dans le guide de l'animateur)
- [ ] Violentomètre vierge en format A3
- [ ] Violentomètre renseigné en format A3
- [ ] 15 vignettes de situations à positionner dans le violentomètre vierge

3 - Les mots bûchettes
- [ ] Fiche pédagogique (dans le guide de l'animateur)
- [ ] 28 bûchettes dans le sac
- [ ] Liste des mots avec leur signification pour l'animateur (dans le guide de l'animateur)

4 - Les cartes à discussion
- [ ] Fiche pédagogique (dans le guide de l'animateur)
- [ ] 43 cartes élèves décrivant des situations colorisées par type de violence
- [ ] Feuillet animateur : récapitulatif des situations, organisées par type de violence, avec les thèmes à aborder (dans le guide de l'animateur)

5 - Le quiz
- [ ] Fiche pédagogique (dans le guide de l'animateur)
- [ ] Questions du quiz (dans le guide de l'animateur)
- [ ] 30 cartons vert/rouge (outils d'animation)

6 - Le débat mouvant
- [ ] Fiche pédagogique (dans le guide de l'animateur)
- [ ] Liste des situations (dans le guide de l'animateur)

- [ ] Outils d'animations
  - [ ] 1 arbre à émotions
  - [ ] 1 jeu de cartes pour créer des groupes aléatoires
  - [ ] 30 cartons vert/rouge

- [ ] Ressources pour aller plus loin
  - [ ] Guide de la protection de l'enfance du Département des Pyrénées-Atlantiques – second degré – établissements publics
  - [ ] Guide de la protection de l'enfance du Département des Pyrénées-Atlantiques – second degré – établissements privés

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques - ED 08/10/2026 - AdobeStock

www.le64.fr

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT